

Réf: Dossier 244224

Avis de constitution

SOCIETE « KINORIA LA PAYSANNE SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER  
ANGRE CITE SICOGLI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Aout 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KINORIA LA PAYSANNE SARL »

Objet : RESTAURATION, TRANSPORT DE PERSONNES, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER  
ANGRE CITE SICOGLI, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme KASSY ORIANE SUZANNE ASSETOU  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05555 du 21/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68444/GTCA/RC/2023 du 21/09/2023

